

DELIBERATION N° 93-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressée par la Présidente, datées du 28 mars et 4 avril 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Jean-Luc RAVANAT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SIAUD Alain	GONNORD Franck	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
KRAMARCZEWSKI Bruno	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
MULYK Fabien	CIOT Xavier	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BERTHIER Luc	GIRARDOT Frédéric	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
PREVOT Fabienne	TRAPANI Mary	GIRAUD Murielle	BARTHELEMI Maryse
BRUGNERA Jean-Michel	GIACOMETTI Geneviève	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
GERBI Franck	GARCIA Bernadette	BALME Eric	MORA Serge
ROBERT Philippe	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : ROSSI -Angélique (pouvoir à SAURAT Coraline), LAMOUR Jérôme (pouvoir à LE TRAOU Dominique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BONNIER Eric), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	51
Nombre de pouvoirs :	07
Nombre de délégués votants :	58

OBJET : ENVELOPPE DE SUBVENTIONS POUR LE DISPOSITIF REGIONAL « FINANCER MON INVESTISSEMENT – COMMERCES & ARTISANAT »

Afin de dynamiser le développement économique sur son territoire, la Communauté de Communes de la Matheysine a délibéré favorablement, en date du 9 avril 2018, pour qu'une enveloppe budgétaire, révisable chaque année, soit mobilisable pour les entreprises en abondement des deux dispositifs suivants :

- Dispositif de la Région : « Aide classique – Financer mon investissement commerce et artisanat »
- Dépenses en investissement éligibles (outils de productions, travaux de second œuvre) comprises entre 10 000 et 30 000 € HT

La Région subventionne à hauteur de 20% et la CC Matheysine à hauteur de 10%.

Il est proposé de fixer l'enveloppe financière 2025 (budget annexe économie-emploi) à 15 000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'enveloppe de subventions d'un montant de 15 000 € pour l'année 2025 pour le dispositif « Aide classique – Financer mon investissement commerces & artisanat » ;
- **CHARGE** Mme la Présidente et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 avril 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

